

Sur le mot d'ordre d' « interdiction des licenciements »

L'interdiction des licenciements est un mot d'ordre central du NPA depuis sa fondation. C'est une bonne revendication car elle exprime une aspiration fondamentale des travailleurs : avoir un emploi stable pour vivre et se projeter dans l'avenir, refuser d'être réduit au statut de pure marchandise qu'on embauche et qu'on jette en fonction des perspectives de profit des capitalistes. Mais un bon mot d'ordre ne fait pas forcément une bonne politique.



1) Une façon erronée de défendre un mot d'ordre juste

Mais, aujourd'hui, ce mot d'ordre est défendu d'une façon tout à fait erronée par la direction du parti.

Elle cherche, sans doute par souci de « crédibilité » ou de « réalisme », à le présenter comme immédiatement réalisable dans la société actuelle (il suffirait de voter une « loi »¹). Par là même, on tend à vider le mot d'ordre de sa substance pour l'adapter à ce qui semble possible dans le cadre du capitalisme. En effet, on ne peut pas interdire réellement les licenciements en restant dans ce système. On peut bien imposer des choses aux capitalistes par des luttes : des hausses de salaires, l'amélioration des conditions de travail, etc. Mais on ne peut pas leur imposer de façon durable l'interdiction de licencier dans le cadre de ce système. En effet, c'est pour le capitaliste un droit fondamental, lié à son statut de propriétaire des moyens de production et des forces de travail (les salariés) pendant la journée de travail. On peut seulement envisager une période transitoire où par la force de leurs luttes les travailleurs auraient réussi à imposer un contrôle généralisé sur la production, contrôlant par là-même aussi les embauches et licenciements. Mais une telle situation ne peut pas durer longtemps : soit les travailleurs poussant leurs luttes jusqu'au bout parviennent à conquérir le pouvoir et assurer l'interdiction des licenciements, soit ils reculent, sont défaits et le contrôle sur la production imposé temporairement disparaît et l'interdiction des licenciements avec.

Selon la direction de notre parti, il ne s'agirait plus d'interdire aux patrons de licencier (en les dépossédant de leur pouvoir économique, c'est-à-dire en les expropriant), mais de leur faire prendre en charge, collectivement, le coût de leurs licenciements ! La position du NPA devient alors une variante du projet de « sécurité sociale professionnelle » ou « sécurité emploi-formation », porté par la CGT ou le PCF. Le patronat serait invité à garantir la « continuité du contrat de travail », c'est-à-dire le maintien du salaire (et des droits qui vont avec), mais pas le maintien de l'emploi. Autrement dit, il s'agirait de mieux indemniser les chômeurs dans le cadre du système en place, en entretenant l'illusion que le

¹ C'est la position commune du NPA, de LO, et du POI

système a des marges de manœuvre telles qu'il permettrait de garantir cette continuité de revenu. C'est la logique réformiste et illusoire qui prétend qu'on peut satisfaire les revendications des travailleurs en gouvernant dans le cadre du système, à condition de « faire payer les patrons ».

Dans une interview sur *France info* le 17 janvier², Philippe Poutou ne parvient pas à dire qu'il faut s'opposer aux délocalisations. Il botte en touche, en affirmant que l'important est la « *continuité du contrat de travail* » et que « *ce qui compte, c'est la protection du salarié, c'est pas tellement si on délocalise ou pas, puisque de toute façon les mouvements de l'économie mondiale se font* ». De peur de passer pour un protectionniste, Philippe Poutou en vient à ne pas oser s'opposer à la liberté de circulation des capitaux et des marchandises ... et donc au pouvoir des capitalistes de licencier en fonction de leurs intérêts.

Cette façon de poser le problème est erronée non seulement parce qu'elle ouvre une perspective illusoire, mais aussi parce qu'elle est déconnectée des luttes réelles contre les licenciements et suppressions d'emploi. C'est d'autant plus paradoxal que, lorsque Ford a voulu fermer son entreprise, le camarade ne s'est pas posé la question de savoir si la défense de l'usine et de tous les emplois était ou pas protectionniste : il s'est à juste titre, avec ses collègues de travail, battu pour maintenir au maximum les emplois, refusant de céder à la pression pour accepter la fermeture avec des primes. Il a eu mille fois raisons et il a mené un combat exemplaire. Mais c'est justement la généralisation d'un tel combat, le regroupement des bagarres que nous devons défendre.



Malheureusement, cette réponse n'est pas une « boulette », mais bien de la ligne assumée et revendiquée par la direction du parti. Ainsi, au début du mois de mars, Philippe Poutou a signé dans *Le Parisien* une réponse à une question sur l'interdiction des licenciements. Il y réaffirme les mêmes positions³.

Question du journal *Le Parisien* (édition du vendredi 2 mars 2012) : Vous voulez interdire les licenciements. Que se passe-t-il lorsqu'une entreprise n'est plus rentable et doit déposer le bilan ?

Réponse de Philippe Poutou⁴ : « Pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les très petites entreprises (TPE) qui ne sont pas florissantes ou plus rentables, il faut mettre en place une nouvelle branche de la Sécurité sociale. Il s'agirait d'une caisse spéciale financée par la taxation des bénéfices des grosses boîtes. Cela permettrait à l'ensemble des entreprises d'assurer la pérennité du contrat de travail. Et en ce qui concerne les grosses entreprises, il faut impérativement que les salariés et les pouvoirs publics puissent s'assurer que leurs difficultés sont bien réelles. Si c'est le cas, cette caisse spéciale garantirait les salaires comme revenus de transition, en attendant de retrouver un emploi. Il faut mettre en l'accent sur la reconversion, d'autant que l'on dispose des moyens pour le faire. N'oubliez pas que la moyenne de deux mois de revenus d'un dirigeant du CAC 40 vaut ce que peut gagner un smicard pendant toute sa carrière »

² http://www.dailymotion.com/video/xnukn8_interview-de-philippe-poutou-sur-france-info-le-17-01-2012_news

³ Olivier Besancenot également sur RMC lundi 26 mars : <http://www.npa2009.org/npa-tv/all/all/31620>

⁴ Cf. <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/ma-question-a-02-03-2012-1885911.php>

2) Une façon transitoire de défendre le même ordre : partant des luttes et conduisant vers le gouvernement des travailleurs

Soit on explique qu'il est incompatible avec le capitalisme, ce qui permet d'orienter la discussion sur les moyens à mettre en œuvre pour rompre avec le capitalisme. C'est la logique transitoire propre à une stratégie révolutionnaire concrète : partir des revendications des travailleurs pour en arriver à la conclusion qu'il faut pour les satisfaire pleinement que les travailleurs prennent le pouvoir et exproprient les capitalistes.

Il ne faut donner aucune illusion : quand le système est en crise, il doit se « purger », c'est-à-dire licencier massivement, réduire les salaires, pour espérer se refaire une santé. Le capitalisme se dévoile dans toute sa monstruosité, et nous vivons une période où la survie de ce système ne peut passer que par un abaissement du niveau de vie des travailleurs. C'est pourquoi nous voulons rompre avec ce système, c'est-à-dire exproprier les capitalistes et permettre aux travailleurs de s'appropriier collectivement les moyens de production pour produire en fonction des besoins sociaux. La production serait planifiée démocratiquement et le travail réparti entre tous, ce qui permettrait d'éliminer le chômage et de réduire le temps de travail. Nous en avons les moyens techniques et humains dès aujourd'hui. Il faut nous en donner les moyens politiques.

Cette perspective politique implique bien sûr dans l'immédiat de se battre pour empêcher par la lutte la fermeture des entreprises et toute suppression d'emploi, en cherchant à regrouper ces bagarres et à poser la question de façon visible pour les masses. Cela pourrait ouvrir la possibilité d'organiser une bataille plus large sur ces questions, d'élargir le front unique en rassemblant des syndicats et des partis politiques à l'échelle nationale, capables d'entraîner les travailleurs d'entreprises qui ne sont pas actuellement touchées par un plan de suppression d'emploi. C'est dans ces luttes que les travailleurs pourraient faire les expériences les conduisant à des conclusions révolutionnaires sur le sujet.

Dans cette logique, on aurait pu répondre de la façon suivante à la question posée par le *Parisien* : « Dans le cadre du système capitaliste, une entreprise qui n'est pas rentable doit en effet fermer et les salariés se retrouvent à la rue. C'est inacceptable. Il faut se battre contre la fermeture et contre tout licenciement, en ayant recours à la grève, jusqu'à l'occupation de l'entreprise. Si cela ne suffit pas, les travailleurs peuvent même relancer la production sous leur propre direction, tout en exigeant l'expropriation : des exemples prouvent que l'on peut produire sans patron. Comme l'État (loi, gouvernement, tribunaux, police,...) va tout faire pour l'empêcher, il faut s'efforcer de créer une grande solidarité des salariés de la région, de se regrouper avec d'autres travailleurs d'entreprises en lutte et d'obtenir le soutien le plus large possible des syndicats. Mais cette situation ne peut être que provisoire, car, soumise à la concurrence, l'entreprise relancée par ses travailleurs risque à nouveau de couler. Il n'y a pas de solution durable à ce problème dans le cadre du capitalisme. Pour sauvegarder l'emploi et le niveau de vie, il faut une mobilisation de masses des travailleurs balayant les gouvernements qui veulent nous faire payer la crise, instaurant un gouvernement composé à tous les niveaux des salariés (ouvrier d'automobile, infirmière, facteur, caissière, etc.) et exproprier les grands groupes capitalistes ».

Gaston Lefranc et Antoni Mivani